RETOUR AU SITE A.A.L.E.V.

CAMERONE 2017

DOSSIER DE PRESSE

www.kbmagazine.com

Le code d'honneur du légionnaire

I. Légionnaire, tu es un volontaire servant la France avec honneur et fidélité.

II. Chaque légionnaire est ton frère d'armes quelle que soit sa nationalité, sa race ou sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille.

III. Respectueux des traditions, attaché à tes chefs, la discipline et la camaraderie sont ta force, le courage et la loyauté tes vertus.

IV. Fier de ton état de légionnaire, tu le montres dans ta tenue toujours élégante, ton comportement toujours digne, mais modeste, ton casernement toujours net.

V. Soldat d'élite, tu t'entraînes avec rigueur, tu entretiens ton arme comme ton bien le plus précieux, tu as le souci constant de ta forme physique.

VI. La mission est sacrée, tu l'exécutes jusqu'au bout et, s'il le faut, en opérations, au péril de ta vie.

VII. Au combat, tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés, ni tes armes.

Sommaire

- Éditorial du COM LE.....p 4
- La campagne du Mexique.....p 6
- Supplétifs et frères d'armes.....p 8
- Le porteur de la main.....p 9
- Les accompagnateurs.....p 10
- Unités sur les rangs .....p 12
- La Légion étrangère en 2017.....p 14
- Programme du 30 avril 2017.....p 14
- Le contexte médias.....p 15

Volontaire Camerone

"Légionnaire, tu es un volontaire servant la France avec honneur et fidélité"

Ce premier article du code d'honneur du légionnaire est l'alpha du credo des képis blancs. Déjà en 1937, le mémento du soldat de la Légion étrangère, commençait en ces termes : "*Légionnaire, tu es venu volontairement à nous. De ton gré, tu t'es engagé à servir avec Honneur et Fidélité… Comme tes anciens, tu serviras de toutes les forces de ton âme et, s'il le faut, jusqu'à l'ultime sacrifice, cette Légion devenue ta nouvelle Patrie, et tu conserveras toujours en ton cœur cette devise :* ***Legio Patria Nostra***".

Le thème **"Volontaire"** de cette année 2017 rend hommage à tous ceux qui ont choisi de rejoindre les rangs de la Légion étrangère pour défendre la France. Képis blancs d'hier ou d'aujourd'hui, ou bien supplétifs vietnamiens ou encore harkis combattant dans les rangs de la Légion, leur seule volonté a été d'être à la hauteur de l'héritage légué par nos héros de Camerone, en restant fidèles souvent jusqu'au sacrifice ultime : "*dans un monde et une époque de petite foi, ce legs donne la certitude grave, exaltante, durable, d'agir et de servir un idéal d'honneur et de fidélité qui nous dépasse*" écrivait le général Olié.

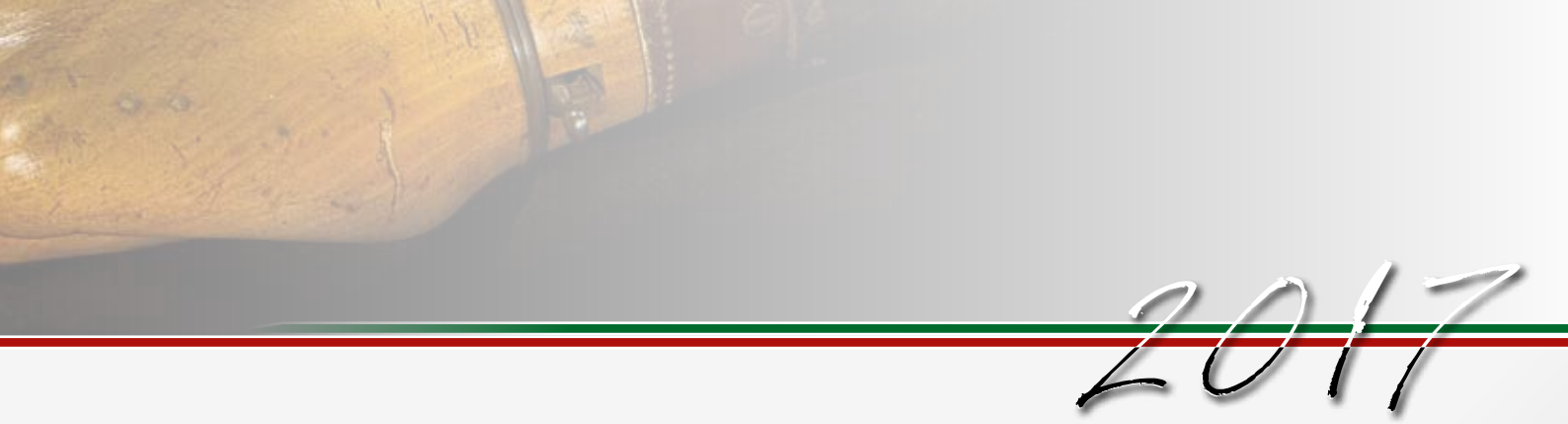

Volontaire et libre.
À l'origine de cet idéal, il y a d'abord le volontariat, expression pleine et tangible de la liberté individuelle. Pourquoi s'engage-t-on à la Légion étrangère ? *"À cette question, il y a presque autant de réponses qu'il y a de candidats, car le cœur et la volonté des hommes sont mus par des pulsions les plus variées"*, répondait humblement le général Gaultier, qui précisait par ailleurs : *"Le légionnaire anonyme ! C'est celui qui certain matin éclatant de soleil ou certain soir déjà envahi par la nuit a débarqué du train à Marseille, lourd d'un passé qui ne regarde que lui et qui ne sera scruté, avec toute la discrétion requise, que pour évincer les brebis galeuses indignes de l'honneur de porter le képi blanc et germes de contamination. Encore hésitant, il est attiré par le havre où il pourra oublier ses misères, guérir de ses blessures, se racheter de ses fautes, fuir la géhenne d'une existence trop veule ou mal engagée ou décevante ou trop avare de ses faveurs, contracter des amitiés et vivre avec elles et avec honneur dans l'exaltation d'aventures avouables"*.

Cet acte de volontariat est donc intrinsèquement libre. Pierre Mac Orlan écrivait en 1935, dans *Légionnaire* : *"les légionnaires sont libres autant qu'un homme peut l'être. Ils paient leur impôt à un seul guichet. Dans quelques années, ce ne sera plus le chômage qui enverra des hommes à la Légion, mais le besoin de reconquérir une liberté de pensée, asservie par une discipline sociale autrement rude que la discipline militaire de la Légion"*.

Volontaire, discipliné, et déterminé.
Le légionnaire s'engage à servir, en acceptant les règles de la Légion. *"Ici, c'est comme çà !"* pourrait-on résumer. Cette discipline stricte mais librement consentie fait la force de la Légion. Elle répond à la fois aux exigences du combat et aux nécessités de la vie en communauté de la famille légionnaire. C'est d'abord en cette unité des cœurs que croit le légionnaire.
Déjà en 1937, le mémento du soldat de la Légion étrangère rappelait cette vérité : *"la force de la Légion réside avant tout dans la confiance absolue et réciproque qui lie les légionnaires et leurs chefs... Ces chefs sont tes compagnons de souffrance et de danger…"*.

La détermination est le triomphe du "malgré", comme le dit clairement le général Olié : *"rien de grand ne s'accomplit que "malgré", malgré les obstacles dont le plus sévère est l'égoïste instinct de conservation. Tout le courage du soldat est fondé sur le triomphe de ce "malgré""*.

Volontaire, honnête et fidèle au service éternel de la France.
Citant un légionnaire, monsieur Pierre Messmer disait : *"Beaucoup des hommes qui, au cours des âges, au cours des générations, sont venus à la Légion étrangère, y sont venus pour la liberté. Et en même temps, ils y sont venus par volonté de servir la France"*. Dans le *Livre d'or de la Légion*, une personnalité écrivait d'ailleurs : *"la France trouve ici son laboratoire d'humanité où scintillent les diversités du monde agrégées sur l'unité des cœurs"*.

Le caractère intemporel de la Légion est cité dans le 1er couplet du *Boudin*, *"Au Tonkin, la Légion immortelle…"*. Le Maréchal Juin traduisait cette immortalité en ces mots : *"Et le temps passera, ces hommes anonymes sous le képi blanc continueront de défiler et de se battre comme ils l'ont toujours fait, relevés par d'autres hommes au même képi blanc, ayant toujours dans les yeux le reflet de cette foi intérieure qui ennoblit la Légion"*.

Un béret blanc, et onze képis blancs, volontaires !
À l'heure où l'opprobre est à nouveau jeté sur la colonisation française, il me parait essentiel de rendre hommage à ceux qui, à l'autre bout du monde, ont cru en la France, l'ont servie souvent au début par faim, mais qui lui sont restés fidèles jusqu'au bout, simplement, sans calcul, sans jamais trahir, souvent au péril de leur vie, et par reconnaissance pour ce qu'elle leur avait apporté. Le sergent-chef (er) Phong N'Guyen Van est l'un d'entre eux. Il est l'un des derniers témoins vivants de ces hommes qui ont tout donné pour la France en rejoignant les rangs de la Légion étrangère au combat. Nul doute qu'en remontant la Voie sacrée, les milliers de supplétifs vietnamiens fidèles à la France, tués ou massacrés par le VietMinh communiste l'accompagneront.

Il sera entouré des pionniers et d'un carré de 11 légionnaires venant de chacune des formations de la Légion d'aujourd'hui. Cela marque la continuité de la Légion étrangère entre ses morts, ses anciens et ses jeunes, car comme l'écrivait le chef de bataillon de Saint-Marc dans *Toute une vie* : *"Le jeune engagé est porté par les ombres de ceux qui l'ont précédé. C'est dans cette invisible compagnie qu'il puise la force d'avancer la nuit"*.

LA CAMPAGNE DU MEXIQUE

Cette campagne menée par la France sous le Second Empire, dégénéra, dès le début, en une guerre ouverte contre les institutions d'un pays indépendant depuis 1821 et qu'une longue guerre civile avait affaibli. L'annonce de la suspension du paiement de la dette mexicaine à l'Espagne, à la Grande-Bretagne et à la France par Juarez, président de la République du Mexique en 1861, est un des prétextes à cette intervention militaire.

DR

L'intervention alliée

La "Convention de Londres" est signée le 31 octobre 1861 par l'Angleterre, l'Espagne et la France. Cette dernière avait mené une première expédition contre le Mexique en 1838, déjà pour cause de dettes impayées. Aux termes de cette convention, les trois pays s'engagent à envoyer des forces pour occuper différentes positions au Mexique. Le corps expéditionnaire français comprend environ 3 000 hommes. 6 300 Espagnols sont déjà sur place quand les Français débarquent le 9 janvier 1862. Une partie du corps français occupe, en compagnie de détachements espagnols, la Tejeria à 12 km de Vera Cruz. Les Français prennent également possession de San Juan et de la Loma. Les Mexicains n'offrent aucune résistance, mais le *vomito negro* commence à faire des ravages et rend rapidement critique la situation de l'armée alliée. Cette négociation débouche par la signature, le 19 février, de la Convention "De la Soledad". Mais cette signature implique la reconnaissance par les alliés du gouvernement républicain de Juarez. Espagnols et Anglais ont pour objectif commun le remboursement de la dette alors que les Français veulent occuper Mexico, la capitale du pays. Les divergences de vues entre les alliés font que le 24 avril les Espagnols rembarquent à Vera Cruz. Les Anglais, quant à eux, sont déjà repartis pour les Bermudes. Les Français demeurent à Cordoba pensant rallier des Mexicains dont les généraux Mejia et Marquez qui se proclament favorables à l'intervention française. Ces prises de positions peuvent laisser croire que le régime républicain de Juarez peut rapidement s'effondrer, mais c'est une erreur. L'assassinat de trois soldats français et la nécessité de protéger les malades soignés à Cordoba fournissent un prétexte pour rester au Mexique. Finalement, le 20 avril 1862, une proclamation des commissaires français à la Nation mexicaine légalise l'intervention militaire. Entre le Mexique et la France, la guerre est déclarée. Le général de Lorencez prend le commandement des opérations terrestres.

L'intervention française

L'objectif des Français est Puebla, principale ville fortifiée avant Mexico. Elle est fortement défendue par les troupes de Juarez. Pour lancer son attaque, l'Armée française doit s'emparer d'un obstacle naturel *Las Cumbres* sur le plateau d'Ananhuac qui barre la route de Puebla. La résistance mexicaine est rude mais finalement les troupes du général Lorencez s'emparent du col ouvrant ainsi la route de Puebla. Le 5 mai 1862, les troupes françaises sont devant la citadelle dont l'attaque débute aussitôt. La ville et les forts qui la protègent sont tenus par 12 000 hommes. Le général Lorencez attaque le fort de Guadalupe, à l'est de Puebla. C'est un échec. Les troupes françaises doivent se replier pour s'installer en défensive. Estimant ses forces insuffisantes pour renouveler l'assaut, le général Lorencez se replie sur Orizaba. Il est vital pour le corps expéditionnaire de contrôler le seul axe de ravitaillement existant entre Vera Cruz et Puebla. Des fortifications sont installées tout le long de l'itinéraire. Au mois de juin, une attaque mexicaine lancée sur Orizaba échoue. Les mois se passent dans l'attente d'une seconde attaque sur Puebla.

Les renforts arrivent

En septembre, le général Forey succède à Lorencez. De nouveaux renforts arrivent. Au 1er janvier 1863 le corps expéditionnaire compte plus de 28 000 hommes. Le 28 mars 1863, le Régiment étranger aux ordres du colonel Jeanningros débarque à Vera Cruz. Il est intégré à la brigade de réserve du général de Maussion. Les légionnaires sont chargés de garder les Terres Chaudes et d'y assurer la sécurité des convois qui montent sur Puebla. La seconde bataille de Puebla débute le 16 mars 1863. Forey, nommé maréchal, est accompagné de 26 300 hommes et 56 bouches à feu alors que 22 000 Mexicains, aux ordres du général Ortega, défendent la citadelle. Des attaques françaises sont lancées sans succès contre les forts qui protègent la ville. Une des priorités du commandement est d'interdire l'entrée de Puebla aux renforts ennemis et à ses convois de ravitaillement. Si la ville est bien isolée, elle ne tombe cependant pas.

Camerone : respect de la parole donnée

C'est dans ce contexte qu'a lieu le fameux combat de Camerone. Le 30 avril 1863, la 3e compagnie du Régiment étranger, forte de 64 légionnaires commandés par le capitaine Danjou se retranche dans l'hacienda du village de *Camaron.* Elle résiste, 11 heures durant, aux assauts répétés de plus de 2 000 Mexicains. À la fin de la journée, seuls un officier et quatre légionnaires bien que blessés, combattent encore. Tous les autres ont été tués, dont le capitaine Danjou, blessés ou faits prisonniers. Par leur sacrifice les légionnaires ont accompli leur mission : le convoi dont ils devaient assurer la sécurité a pu échapper aux Mexicains. Ce fait d'armes est cité par le général Forey à l'ordre du jour de son armée. La résistance des légionnaires à Camerone impressionne l'adversaire et les offensives de contre-guérilla menées par les troupes du colonel Dupin ramènent temporairement la sécurité dans les Terres Chaudes. À Puebla la situation évolue. Les assiégés se retrouvent dans une position de plus en plus critique et leur résistance dépend d'éventuels secours qui ne peuvent plus atteindre la ville. Le général mexicain Comonfort tente en vain de briser le siège à San Paolo des Monte, le 5 mai. Il récidive le lendemain près de San Lorenzo. Le 8 mai, une dernière tentative est stoppée par une attaque surprise du village de San Lorenzo par le général Bazaine. La chute de Puebla ouvre la route de Mexico que Bazaine atteint le 7 juin. Le 9, le maréchal Forey fait son entrée dans la capitale. ■

Volontaire Camerone

SUPPLÉTIFS ET FRÈRES D'ARMES

Le 30 avril 1863, 11 heures du matin. Après le premier assaut des Mexicains sur l'hacienda de Camerone, les légionnaires de la 3e compagnie du 1er bataillon du Régiment étranger prêtent serment au capitaine Danjou de se battre jusqu'à la dernière extrémité. Un des rares survivants, le caporal Maine, en témoigne :"*Nous l'avions juré !*".

Ce combat héroïque est la référence qui lie tous les légionnaires face à toutes les missions données : aller jusqu'au bout, à tout prix.

Le thème de ce Camerone 2017 pour toute la Légion est :"volontaire". Dans la continuité de ce message, le général commandant la Légion étrangère a souhaité souligner le rôle déterminant des volontaires indochinois qui ont combattu comme supplétifs dans ses rangs. Ces "frères d'armes" seront représentés par le sergent-chef (er) Van Phong N'Guyen, désigné porteur de la main du capitaine Danjou, à l'occasion de la commémoration du combat de Camerone, à Aubagne ce 30 avril.

Le thème de l'année, renouvelé à chaque occasion, permet à la communauté légionnaire de se retrouver durant toute l'année autour d'un message fédérateur qui s'impose à chaque unité de Légion. Cette année, le "message" est le premier article du code d'honneur de la Légion étrangère, instauré dans les années 80 : "*Légionnaire, tu es un volontaire servant la France avec honneur et fidélité*". Ce mot de "volontaire" rappelle symboliquement le premier pas, le premier acte de volontariat, qui a amené chaque légionnaire, chaque sous-officier, mais aussi chaque officier à venir servir à la Légion étrangère.

À toutes les époques, l'Armée française eut recours à des soldats indigènes dans ses territoires coloniaux. Mais, jusqu'à la guerre d'Indochine, la Légion y échappa. L'introduction de réguliers indochinois dans la quasi-totalité des formations légionnaires fut décidée pour remplacer les pertes subies sur la RC 4 ; le général de Lattre de Tassigny accéléra le processus. Si la Légion fut attentive à ne jamais dépasser un volume trop important, au risque de trop ressembler à la Coloniale, chaque bataillon était prévu en compter jusqu'à 400, pour arriver à 1 200 hommes. Plusieurs méthodes furent employées : l'amalgame avec les compagnies indochinoises parachutistes de la Légion étrangère (CIPLE) dans les BEP, la substitution dans les unités spécialisées, ou la mise sur pied de bataillons mixtes dès leur constitution. Les supplétifs apportèrent leurs techniques de guérilla, leur connaissance du terrain, leurs méthodes non conventionnelles. Et l'amalgame a fonctionné entre frères d'armes. Plus de 2 000 d'entre eux ont été tués au combat. Une plaque à leur mémoire sera dévoilée au musée après la prise d'armes à Aubagne. ■

LE PORTEUR DE LA MAIN

Sergent-chef (er) Phong N'Guyen Van

Né en 1935, il s'engage à dix-huit ans pour servir comme supplétif auprès du Corps expéditionnaire français. Un an plus tard, il s'engage comme légionnaire. Officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, sept fois cité dont trois fois comme supplétif indochinois, il a servi au sein des 1er et 2e bataillons étrangers de parachutistes (BEP), de la 3e compagnie saharienne portée de légion (CSPL), du 4e Régiment étranger d'infanterie, de la 13e Demi-brigade de la Légion étrangère et du 2e Régiment étranger de parachutistes, où il commanda une section pendant un an.

Phong N'Guyen Van était, lors de la cérémonie de Camerone de 2010, accompagnateur du chef de bataillon (er) Roger Faulques, porteur de la main. Les accompagnateurs seront au nombre de 11, à hauteur d'un légionnaire par régiment. Ce choix met en valeur la continuité anciens-jeunes, par le biais de cet acte de volontariat qui les engage et les attache définitivement à la Légion étrangère.

Camerone
Les accompagnateurs

Le caporal-chef Joaquin **Castello**, d'origine française, né en 1987, s'est engagé le 20 décembre 2005. Actuellement en service au 1er Régiment étranger de génie stationné à Laudun, il a également servi au 2e Régiment étranger de génie pendant 9 ans. Il a été projeté à Djibouti, en Ex-Yougoslavie et en Afghanistan. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre du régiment obtenue en 2011 en Afghanistan.

Le caporal-chef Nemanja **Damnjanovic**, d'origine yougoslave, né en 1982, s'est engagé le 5 février 2009. Actuellement en service au 2e Régiment étranger de génie à Saint-Christol d'Albion, il a également servi au 2e Régiment étranger de parachutistes pendant 5 ans. Il a été projeté en Afghanistan, à Djibouti, au Gabon, en République centrafricaine et au Mali. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec 2 citations, l'une obtenue à l'ordre de la brigade en 2013 au Mali et l'autre à l'ordre du régiment en 2011 en Afghanistan.

Le caporal-chef Dumitru **Demcov**, d'origine moldave, né en 1984, s'est engagé le 1er juillet 2008. Actuellement en service au Groupement de recrutement de la Légion étrangère basé à Nogent-sur-Marne, il a également servi au 2e Régiment étranger de parachutistes pendant 5 ans. Il a été projeté à Djibouti, en Afghanistan et au Mali. Il est médaillé militaire. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec 3 citations, la première obtenue à l'ordre de la brigade en 2011 en Afghanistan, la deuxième à l'ordre du régiment en 2012 en Afghanistan, la troisième à l'ordre du régiment en 2013 au Mali.

Le caporal-chef José **Dinis Guedes**, d'origine portugaise, né en 1959, s'est engagé le 3 juillet 1984. Actuellement il est en service au 1er Régiment étranger à Aubagne et sert au sein de l'Institution des invalides de la Légion étrangère à Puyloubier. Il a également servi au 2e Régiment étranger de parachutistes pendant 12 ans, à la 13e Demi-brigade de Légion étrangère, au 5e Régiment étranger, au commandement de la Légion étrangère et au Détachement de Légion étrangère de Mayotte. Il été projeté en République centrafricaine, au Tchad, en Ex-Yougoslavie, au Gabon et à Djibouti. Il est médaillé militaire.

Le caporal-chef Sergii **Drozdov**, d'origine russe, né en 1966, s'est engagé le 10 août 2000. Actuellement en service à la 13e Demi-brigade de Légion étrangère stationnée à La Cavalerie, il a également servi au 2e Régiment étranger de génie pendant 15 ans. Il a effectué des missions en Ex-Yougoslavie, en Guyane, à Djibouti et en Afghanistan. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre du régiment obtenue en 2011 en Afghanistan.

Le caporal-chef Sebastian **Gebalczyk**, d'origine polonaise, né en 1976, s'est engagé le 21 janvier 1999. Actuellement en service au Détachement de Légion étrangère de Mayotte, il a également servi au 2e Régiment étranger de parachutistes pendant 5 ans, au 4e Régiment étranger pendant 6 ans et au 2e Régiment étranger d'infanterie. Il a été projeté en Ex-Yougoslavie, au Gabon, à Djibouti, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan et au Mali. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre du régiment obtenue en 2011 en Afghanistan.

Le caporal-chef Artor **Hovi**, d'origine albanaise, né en 1970, s'est engagé le 15 juin 1993. Actuellement en service au 2e Régiment étranger de parachutistes à Calvi, il a également servi à la 13e Demi-brigade de Légion étrangère. Il a été projeté au Tchad, en République centrafricaine, en Ex-Yougoslavie, au Gabon, au Congo, en Côte d'Ivoire et en Afghanistan. Il est médaillé militaire. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre de la brigade obtenue en 2011 en Afghanistan.

Le caporal-chef Tomas **Menyhart**, d'origine tchecoslovaque, né en 1983, s'est engagé le 5 avril 2005. Actuellement en service au 3e Régiment étranger d'infanterie en Guyane, il a également servi au 2e Régiment étranger de parachutistes pendant 6 ans. Il a été projeté en Côte d'Ivoire, au Tchad et au Mali. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre de la brigade obtenue en 2013 au Mali.

Le caporal Zied **Belhaj**, d'origine tunisienne, né en 1986, s'est engagé le 27 avril 2011. Il est actuellement en service au 2e Régiment étranger d'infanterie à Nîmes. Il a été projeté au Mali et en République centrafricaine. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre de la brigade obtenue en 2016 en République centrafricaine.

Le brigadier Zsolt **Reznik**, d'origine hongroise, né en 1986, s'est engagé le 10 avril 2012. Il est actuellement en service au 1er Régiment étranger de Cavalerie au camp de Carpiagne. Il a été projeté au Mali. Il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre du régiment obtenue en 2016 au Mali.

Le légionnaire Istvan **Kalniuk** d'origine ukrainienne, né en 1985, s'est engagé en 2016. Actuellement au 4e Régiment étranger à Castelnaudary, il achèvera dans deux semaines sa formation initiale militaire et sera alors affecté dans un régiment des forces.

UNITÉ SUR LES RANGS :

Le 1er Régiment étranger, Aubagne

Le 1er Régiment Étranger, doyen des régiments de la Légion, constitue avec l'état-major du Commandement de la Légion étrangère, ce que l'on appelle la Maison mère de la Légion.

Cette expression, héritée de l'époque où le régiment était stationné à Sidi-bel-Abbès, tient pour une part au rôle important que joue le régiment dans la conservation des traditions, puisque le quartier Vienot, à Aubagne, abrite le monument aux Morts et le Musée de la Légion.

Le 1er RE constitue le passage obligé pour l'ensemble de la Légion. Le jeune légionnaire débute son parcours à Aubagne, au Centre de sélection et d'incorporation. Il y revient à sa sortie de l'instruction et y accomplira ses formalités de départ, à la fin de son service actif.

Le 1er RE est un régiment à vocation essentiellement administrative dont la mission majeure est d'appuyer l'état-major du Commandement de la Légion étrangère et de soutenir ses régiments ainsi que les différents organismes installés au quartier Vienot.
Le 1er RE détache régulièrement des légionnaires qui sont projetés avec les autres régiments de Légion, sur tous les théâtres. De plus, le régiment participe comme toutes les unités de l'armée de Terre aux missions de sécurité intérieur (Sentinelle) et aux missions de soutien à la population lors de catastrophes naturelles.

UNITÉ INVITÉ SUR LES RANGS :

Le 4e Régiment étranger, Castelnaudary

Créé en 1920 à Marrakech au Maroc Le 4e Régiment étranger, stationné à Castelnaudary, est le creuset de la Légion étrangère. Sa mission principale est l'instruction et la formation de tous les cadres et légionnaires. Il n'est pas projetable en unité constituée, mais renforce fréquemment les unités opérationnelles par l'envoi de cadres ou légionnaires en individuel.

Le 4e RE bénéficie, au quartier Capitaine DANJOU, d'installations majeures : un stand de tir, une piscine couverte, un château école pour former les légionnaires du CMLE (cercle mixte Légion étrangère) à la restauration, à l'hôtellerie et aux loisirs, ainsi qu'un centre d'instruction élémentaire de conduite (IEC) comportant salles d'instruction, simulateurs de conduite et pistes d'entraînement.

Il exploite également un ensemble d'installations de très grande qualité : ateliers d'instruction, salle de simulation de tir, etc. Moteur de la reflation des effectifs de la Légion étrangère, le 4e Régiment étranger est la pierre angulaire de la Légion étrangère : il forme tous les jeunes légionnaires, tous les caporaux, tous les sergents et une grande partie des spécialistes de la Légion étrangère. Une attention toute particulière est portée à la formation des jeunes légionnaires.

Il ne s'agit pas simplement d'instruire des soldats, mais aussi d'intégrer des hommes venus de tous les pays à la collectivité que constitue, au sein de l'Armée française, la Légion étrangère. In fine, le légionnaire doit sortir de l'instruction en ayant fait siennes les valeurs du Code d'Honneur du légionnaire.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE AUJOURD'HUI

La Légion étrangère est une force combattante composée d'étrangers sous commandement français.

Elle fait partie intégrante de l'armée de terre et représente 7 % de son effectif, soit 8 200 hommes

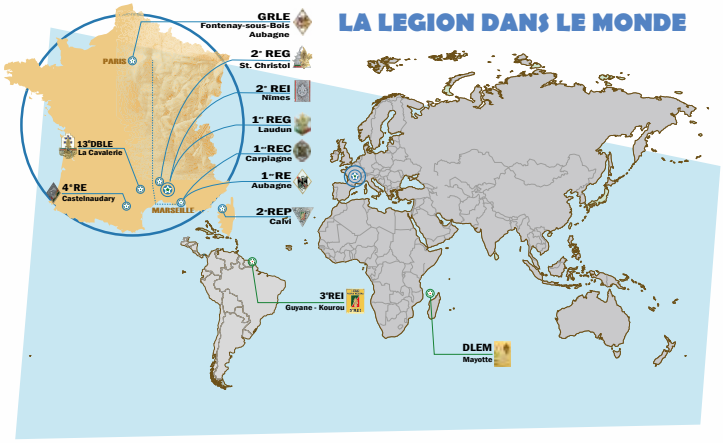

EN MÉTROPOLE :

- Le 1er Régiment étranger à Aubagne, le 4e Régiment étranger à Castelnaudary et le Groupement de Recrutement de la Légion étrangère de Fontenay-sous-Bois sont directement subordonnés au Commandement de la Légion étrangère (COMLE).
- Le 2e Régiment étranger d'infanterie à Nîmes, la 13e Demi-brigade de Légion étrangère à La Cavalerie, le 1er Régiment étranger de cavalerie à Carpiagne et le 1er Régiment étranger de génie à Laudun, subordonnés à la 6e Brigade légère blindée (6e BLB).
- Le 2e Régiment étranger de parachutistes à Calvi, subordonné à la 11e Brigade parachutiste (11e BP).
- Le 2e Régiment étranger de génie à Saint-Christol, subordonné à la 27e Brigade d'infanterie de montagne (27e BIM).

OUTRE-MER :

- Le 3e Régiment étranger d'infanterie à Kourou, aux ordres du Commandement supérieur des forces armées en Guyane (FAG).
- Le Détachement de Légion étrangère de Mayotte, aux ordres du Commandement supérieur des forces armées dans la zone sud de l'Océan Indien (FAZSOI).

Dans un monde moderne tourné vers la technologie, les systèmes d'armes et la maîtrise de l'information, la force de la Légion étrangère repose avant tout sur ses hommes. Force combattante composée d'étrangers au service de la France, sa vocation première est l'engagement au combat d'hommes dont les caractéristiques majeures sont le dévouement à la France, la fidélité à leurs chefs, la discipline et la rusticité. Elle constitue un système d'hommes unique, original et cohérent, connu et reconnu dans le monde entier comme une véritable exception française.

La Légion étrangère reçoit environ 8 000 candidats par an en moyenne. Seulement 1 300 d'entre-eux deviennent légionnaires. Parmi les 159 nationalités représentées dans les rangs de la Légion, la plupart est aujourd'hui d'origine slave ou francophone, mais aussi chinoise, brésilienne, africaine…

La Légion étrangère est enfin un modèle d'intégration des étrangers aux valeurs de la République française. L'amalgame des nationalités est un principe vital qui vise la participation active, dans une même unité, d'hommes de cultures très diverses. L'intégration repose sur l'apprentissage de la langue française, le culte d'une histoire commune, l'adhésion volontaire à des valeurs partagées, des règles de vie spécifiques et des symboles auxquels s'identifier. On s'engage à la Légion pour de multiples raisons dont principalement la recherche d'un idéal.

PROGRAMME:

PROGRAMME DU 30 AVRIL 2017

07 h 00 : Ouverture des portes, accueil du public.
09 h 30 : Fermeture des portes durant la prise d'armes.
09 h 45 : Mise en place des troupes
10 h 00 : Début de la cérémonie.
12 h 00 : défilé des troupes - fin de la cérémonie - Ouverture de la kermesse.

INFORMATIONS PRATIQUES:

MODALITÉS D'ACCÈS :

Nous vous recommandons une arrivée au Quartier Vienot pour 08h00. L'accès au quartier ne sera possible qu'en apposant un carton d'accès MEDIA (fourni par nos soins) sur votre pare-brise. Nous vous demandons de prendre contact avant le 26 avril avec la cellule presse de la Légion étrangère pour obtenir le laissez-passer.

En raison de l'application des mesures de sécurité « SENTINELLE-VIGIPIRATE » les médias comme l'ensemble du public, seront soumis au respect des procédures d'identification, de filtrage et de fouille à l'entrée du quartier Viénot.

LE CONTEXTE MEDIAS :

LES REPORTAGES :

Lors de votre venue aux cérémonies de Camerone, la cellule presse du Commandement de la Légion étrangère mettra tout en œuvre pour faciliter votre reportage, qu'il soit écrit, audio ou visuel. Nous sommes en mesure de vous proposer un accès privilégié à la prise d'armes de Camerone.

A votre arrivée, une collation vous sera proposée avant le briefing. Vous aurez accès à la place d'armes pour couvrir l'ensemble de la cérémonie, sous la responsabilité des cadres de la cellule presse de la Légion étrangère. Afin de faire face aux éventuelles intempéries, nous vous recommandons de vous munir de vêtements de pluie et de protections pour vos équipements.

Vous trouverez ci-après quelques exemples de prises de vues réalisées pendant les cérémonies de Camerone des années précédentes, ainsi que des vues illustrant votre contexte de travail.

Mise en place des troupes

Honneurs au drapeau

Le porteur et les accompagnateurs

Vue sur le défilé

La patrouille de France

Gros plan sur le défilé

Arrivée des autorités

Les drapeaux des amicales

La Musique de la Légion étrangère

Volontaire
Camerone

CONTACTS PRESSE

Si vous souhaitez d'avantage de renseignements concernant la Légion étrangère ou la journée de commémoration de Camerone 2017, vous pouvez contacter le centre presse de la division rayonnement et patrimoine de la Légion étrangère :

Commandement de la Légion étrangère
Division rayonnement et patrimoine
Quartier Vienot – BP 21 355 – 13 784 AUBAGNE CEDEX
Tel : 04 42 18 10 61
Fax : 04 42 18 12 11
Courriel : presse@legion-etrangere.com

Vous pouvez également vous reporter à la plaquette de présentation « Légion étrangère 2017 » qui peut vous être adressée sur simple demande, ou bien accessible librement à partir du site internet de la Légion étrangère :

http://www.legion-etrangere.com/espace Presse

Nous vous invitons à assister à la journée de commémoration à Aubagne. Pour assurer votre prise en charge et faciliter votre travail, nous vous recommandons de prendre contact par avance avec le centre presse aux numéros indiqués ci-dessus.